



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

cafés, hôtels et restaurants

Question écrite n° 7847

### Texte de la question

M. Éric Ciotti attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur la facilitation du transport des personnels des hôtels, cafés et restaurants. En effet, ces personnels connaissent de réelles difficultés de transport, que ce soit dans les agglomérations ou dans les campagnes. Cela est dû au fait que leurs horaires sont souvent décalés par rapport aux horaires des transports en commun. Il semble que l'instauration d'une réduction fiscale accordée aux entreprises qui mettent en place une politique de transport de leurs personnels permettrait de remédier à cette situation. Il lui demande donc s'il est envisagé de prendre des dispositions allant dans ce sens.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Ciotti](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 7847

**Rubrique :** Hôtellerie et restauration

**Ministère interrogé :** Économie, finances et emploi

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 octobre 2007, page 6263

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)